

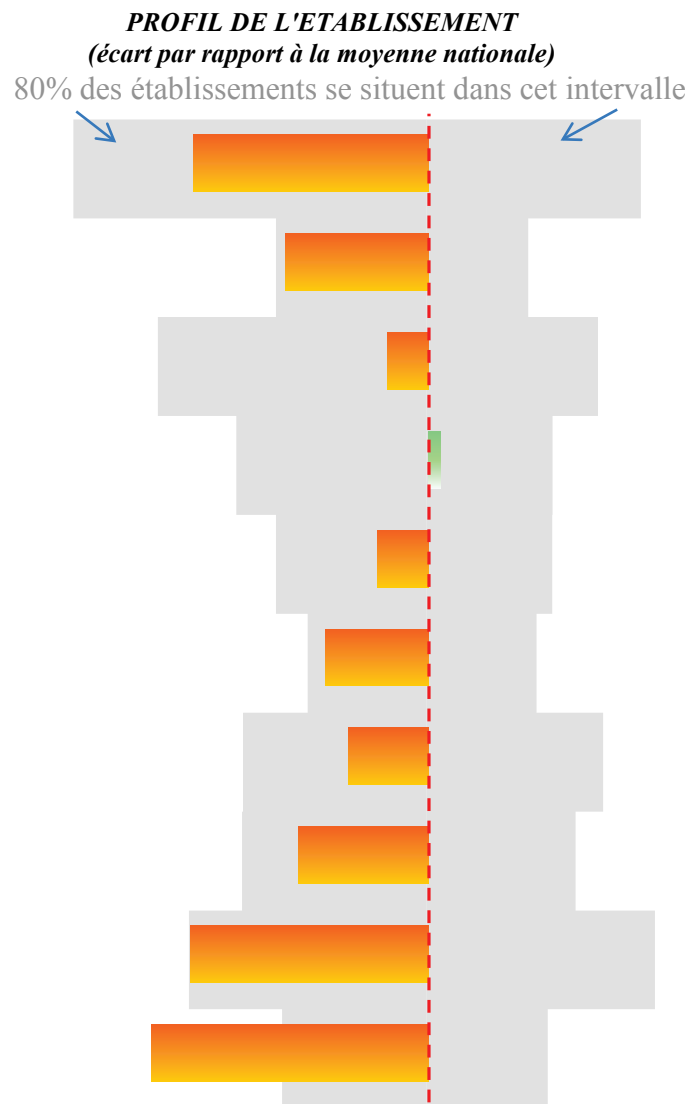
3-5 rue Antonin-Coronat - 05000 GAP

Pour plus d'informations [www.platines.sante.gouv.fr](http://www.platines.sante.gouv.fr)  
[www.hopital.fr](http://www.hopital.fr)Statut : PrivéType d'établissement : Privé lucratif

Nombre de lits et places	Lits d'hospitalisation	Places en ambulatoire
	Médecine, chirurgie, Obstétrique	75
Psychiatrie		
Soins de suite et de réadaptation		
Soins de longue durée		
Postes de dialyse		
Hospitalisation à domicile		38

Nombre de sites	Unique
Activités	Médecine, chirurgie et hospitalisation à domicile; Médecine et chirurgie ambulatoires
Secteurs faisant l'objet d'une reconnaissance externe de la qualité	

<b>THEMES D'EVALUATION</b>	<i>Note sur 10 obtenue par l'établissement</i>	<i>Moyenne nationale</i>
PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR_____	6,20	7,79
PRISE EN CHARGE DE LA FIN DE VIE_____	7,58	8,55
QUALITE DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION_____	7,80	8,08
HYGIENE / STERILISATION_____	8,47	8,39
RESPECT DES DROITS DU PATIENT_____	7,75	8,09
CONTINUITE ET ORGANISATION DES SOINS_____	7,50	8,19
PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE_____	7,41	7,96
PREVENTION DES RISQUES_____	7,09	7,97
EVALUATION DES PRATIQUES MEDICALES ET SOIGNANTES_____	6,08	7,69
MANAGEMENT_____	6,21	8,08



	Axes d'amélioration		
PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR	●		
PRISE EN CHARGE DE LA FIN DE VIE			● ●
QUALITE DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION	●		
HYGIENE / STERILISATION			●
RESPECT DES DROITS DU PATIENT			●
CONTINUITE ET ORGANISATION DES SOINS			● ● ● ● ●
PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE			●
PREVENTION DES RISQUES			● ● ●
EVALUATION DES PRATIQUES MEDICALES ET SOIGNANTES			●
MANAGEMENT			● ● ● ●

**Légende :**

**Un point correspond à un axe d'amélioration.  
La couleur indique le niveau d'importance**

- L'établissement fonctionne très bien sur ce critère
- L'établissement est invité à s'améliorer sur ce critère
- L'établissement doit s'améliorer sur ce critère
- L'établissement doit impérativement s'améliorer sur ce critère

	Axes d'amélioration	
PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR	●	
PRISE EN CHARGE DE LA FIN DE VIE	●	38a Médecine Chirurgie Obstétrique, La volonté du patient est prise en compte
	●	39a Le décès du patient fait l'objet d'une prise en charge adaptée
QUALITE DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION	●	
HYGIENE / STERILISATION	●	15d L'élimination des déchets, notamment d'activité de soins, est assurée
RESPECT DES DROITS DU PATIENT	●	43b Les délais d'attente sont analysés et des actions d'amélioration sont entreprises
	●	10b Le programme d'amélioration continue de la qualité est formalisé, comporte des objectifs précis et inclut les résultats issus des différentes formes d'évaluations
	●	29a Médecine Chirurgie Obstétrique, La prescription d'examen est justifiée par l'état du patient et mentionne les renseignements cliniques requis et les objectifs de la demande.
	●	30b Médecine Chirurgie Obstétrique, Les règles relatives à la réalisation des examens sont établies.
	●	30c Médecine Chirurgie Obstétrique, La transmission des résultats répond aux besoins des utilisateurs en termes de qualité et de délais.
CONTINUITE ET ORGANISATION DES SOINS	●	32c Médecine Chirurgie Obstétrique, Les événements indésirables graves spécifiques aux secteurs interventionnels font l'objet d'un suivi régulier, d'une analyse et d'actions correctives et préventives.
	●	34b Médecine Chirurgie Obstétrique, Hospitalisation à Domicile, Les professionnels et le public sont sensibilisés au don d'organes et de tissus
PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE	●	31b Médecine Chirurgie Obstétrique, Les conditions de dispensation des médicaments sont maîtrisées.
	●	31c Médecine Chirurgie Obstétrique, Les conditions d'administration du médicament au patient garantissent la conformité à la prescription et la traçabilité de l'acte.

PREVENTION DES RISQUES

- 13e Un dispositif permettant l'alerte, l'identification et la gestion d'un phénomène épidémique est en place
- 18b Une identification fiable et unique du patient est assurée.
- 44d L'efficacité du programme d'amélioration continue de la qualité et de gestion des risques est régulièrement évaluée

EVALUATION DES PRATIQUES MEDICALES ET SOIGNANTES

- 40a Médecine Chirurgie Obstétrique, La pertinence des pratiques professionnelles est évaluée
- 3a La politique des ressources humaines est formalisée en cohérence avec la mission et la stratégie de l'établissement

MANAGEMENT

- 8b L'accueil et l'intégration des personnels sont assurés
- 18a Le système d'information est organisé pour faciliter la prise en charge des patients.
- 44b Une évaluation des prestations logistiques est réalisée auprès des secteurs d'activité utilisateurs
- 44c Une évaluation du système d'information est mise en oeuvre